

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

Le sergent François Noirot : la restitution de son sabre d'honneur et la fin du quiproquo entre Jean-Baptiste ou François Noirot.

Daniel Lemaire : recherche des informations historiques.

Philippe Missillier : introduction et rédaction.

Introduction.

Dans le catalogue de la vente aux enchères du 30 mai 2008 à Paris (1), était décrit par mes soins le sabre d'honneur d'un sergent d'infanterie portant le patronyme Noirot, sans prénom, le grade et l'unité. En l'absence du brevet délivré pour cette arme, j'effectuais les vérifications d'usage dans les diverses listes des récipiendaires d'armes d'honneur sous le Consulat, publiées depuis 1842 et citant dates et faits d'armes (2). Les publications consultées me firent attribuer ce sabre à Jean-Baptiste Noirot et je précisais dans la note suivant le descriptif du sabre : *Selon l'ouvrage d'Adrien Pascal, rendu plus accessible par l'étude de Tony Broughton, 238 armes d'honneur ont été distribuées, entre 1799 et 1802, pour l'ensemble des 31 régiments d'Infanterie Légère dont 65 sabres parmi lesquels 29 furent attribués à des sergents. La 1ère Demi-brigade d'Infanterie Légère, créée en 1796, comptait cinq récipiendaires d'un fusil d'honneur mais qu'un seul récipiendaire d'un sabre d'Honneur, décerné le 10 prairial An XI (30 mai 1803) au Sergent Jean-Baptiste NOIROT pour avoir fait deux prisonniers à l'ennemi lors de la bataille de Zurich du 16 prairial An VII (4 juin 1799) et s'être emparé d'une pièce de canon lors de la bataille de Marengo, le 25 prairial An VIII (14 juin 1800).*

L'adjudicataire du sabre, un collectionneur passionné, fut curieux d'en connaître davantage sur ce héros de notre histoire. Après avoir consulté la base de données des dossiers des titulaires de l'Ordre de la Légion d'honneur (LEONORE), il fit des recherches au Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales (CARAN). Puis, il se rendit au Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), au château de Vincennes, pour obtenir et étudier les dossiers sur le sergent Noirot et l'unité dans laquelle il servit. Enfin, il alla à la mairie de Magny-sur-Tille et aux archives départementales de la Côte d'Or à Dijon.

Les documents consultés démontrèrent qu'il y avait méprise sur l'identité du récipiendaire de ce sabre qui n'était pas Jean-Baptiste Noirot mais bien François Noirot. En regard des mérites justifiant la remise d'un sabre d'honneur à un sergent Noirot, si les actions d'éclat sont exactes, le lieu de la seconde est erroné, ainsi que la date d'attribution.

Cette publication, qui est le fruit d'une compilation laborieuse de documents originaux par ce collectionneur, a pour but de rectifier une erreur dans notre histoire militaire écrite, de faire cesser la perpétuation de ce quiproquo et de réhabiliter un de nos héros, destitué de son fait d'armes

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

conférant récompenses et honneurs. De plus, démontrant que les anciennes publications de liste de récipiendaires d'armes d'honneur sont sujettes à caution, elle voudrait encourager la consultation d'archives, surtout les dossiers du SHAT, avant de publier quoique ce soit sur une arme d'honneur sans son brevet.

La diffusion systématique d'erreurs constatées, suite à une consultation sérieuse d'archives, serait des plus bénéfiques pour l'amélioration de nos connaissances sur notre patrimoine d'objets historiques.

Philippe Missillier

État civil de François Noirot (1772-1852).

Né le 25 décembre 1772 à Magny-sur-Tille, commune du canton de Genlis dans l'arrondissement de Dijon et le département de la Côte d'Or, François était le fils de Philibert Noirot, invalide, et de Bénigne Gevrey. Baptisé le jour de sa naissance, François eut pour parrain François Nicolardot, domestique au château, et pour marraine Jeanne Guinot, fille de Pierre Guinot, manouvrier dans la commune. Jeanne étant analphabète, le registre des naissances fut signé par le parrain, par Jean Jossot, recteur d'école, et par l'abbé Champerme, vicaire de Magny-sur-Tille et baptiseur de François Noirot (3).

Alors qu'il était cultivateur, François Noirot fut réquisitionné, le 23 août 1793. Après de nombreuses campagnes, durant lesquelles il fut honoré et décoré, il fut licencié pour blessures et infirmités, en 1815, et renvoyé dans ses foyers. Il retourna à Magny-sur-Tille, où il vécut bénéficiaire d'une solde de retraite définitive, accordée seulement le 30 mai 1821 avec jouissance à partir du 1er janvier 1819.

Resté célibataire, il y décéda le 9 janvier 1852, à l'âge de 79 ans.

La carrière militaire de François Noirot au 1er régiment d'infanterie légère (4).

23 août 1793 : réquisitionné à 20 ans et 8 mois est incorporé dans le 12ème régiment d'infanterie de ligne (5).

An II AN III (1793 – 1795) : passé dans le 14ème bataillon d'infanterie légère, il fit les campagnes de l'An II et An III aux armées de Sambre et Meuse, du Nord et du Rhin. Il prit part aux batailles, combats et sièges de 1793 et

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

1794 : Juliers, le 1er mars 1793 - Nerwinde, le 18 mars - Bois de Raismes près de Valenciennes, le 1er mai - Hondschotte, les 7 et 8 septembre - Poperingue, le 16 novembre - Grugeon, le 10 mai 1794 - Tourcoing le 18 mai - Ypres, le 22 prairial An II (10 juin 1794), où il fut **blessé d'une balle à la jambe gauche** (5) – Commines, bataille du 17 juin - Ostende, le 3 juillet. Le 19 germinal an III (8 avril 1795), la demi-brigade se distingua au combat de Bethem.

An IV à An V (1796 à 1797) : le 14ème d'infanterie légère, comprenant trois bataillons, prit le numéro 1 des demi-brigades légères. Aguerrie par les rudes campagnes dans les glaces du Nord, mal nourrie, mal vêtue et mal payée, cette unité fut formée à l'école de la misère et du dévouement.

A l'Armée du Nord, commandée par le chef de brigade Antoine-François Le Preux. Le chef du 1er bataillon était Louis-Laurent Gastelais, le chef du 2ème bataillon Pierre Le Jeune et celui du 3ème bataillon Henri-Joseph-Xavier Dupont. La demi-brigade occupa Cochem (en Moselle) avec un effectif de 2.675 hommes et continua à faire partie de l'Armée du Nord quand elle passa sous le commandement du Général Moreau. La demi-brigade quitta Cochem pour aller occuper plusieurs places en Alsace : Neuwied (1er bataillon), Mehrsheim (2ème bataillon) et Schweinheim (3ème bataillon). Le 1er nivôse An V (21 décembre 1796), la demi-brigade fut réunie en entier à Düsseldorf pendant trois mois, puis elle descendit sur l'Yssel ; les 1er et 2ème bataillons occupèrent Zutphen et le 3ème occupa Deventer.

An VI (1797-1798) : le 21 messidor An VI (9 juillet 1797), la demi-brigade occupa la rive gauche du Rhin : le 1er bataillon à Bois le Duc, le 2ème à Grave et le 3ème à Nimègue. Le 18 vendémiaire An VI (9 octobre 1797), les trois bataillons passèrent à l'Armée d'Allemagne et quittèrent le Brabant avec 2.268 hommes. Le 26 vendémiaire An VI (17 octobre 1797), date du traité de Campo-Formio, la 1ère légère arriva à Cologne (Westphalie) puis repartit en Hollande : le 1er bataillon à Zutphen, les 2ème et 3ème bataillon à Deventer. Le 1er nivôse An VI (21 décembre 1797), elle passa à l'Armée d'Angleterre et occupa Bois le Duc, Breda et Bergop-Zoom (Hollande). Le 10 pluviôse An VI (29 janvier 1798), à Aix la Chapelle (Westphalie) la Légère reçut 1.200 jeunes soldats pour renforcer les bataillons actifs. Le 23 ventôse An VI (12 mars 1798), elle arriva à Abbeville en vue du débarquement en Angleterre ; elle fut envoyée à Calais sous les ordres du général de division Grenier. Le 6 floréal An VI (25 avril 1798), François Noiroot passa **caporal**. Le 4 thermidor An VI (22 juillet 1798), les projets de débarquement furent abandonnés et la première Légère quitta la Manche et retourna à Cologne (Westphalie) puis se rendit à Müllheim où elle rejoignit, le 23 août 1798, la 3ème division Bonnet sous les ordres du général Brune.

An VII (1799-1800) : le 2 ventôse An 7 (20 février 1799), elle passa à l'Armée du Danube et fut envoyée en Alsace à la 3ème division Saint-Cyr commandée par Jourdan. Le 11 ventôse An VII (1er mars 1799), elle se trouvait entre Danube et Suisse et traversa la Forêt Noire avec les 1er et 2ème bataillons

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

(1.342 hommes), arrivée à Rottweil, le 16 ventôse An VII (6 mars 1799). Le 2 germinal An VII (22 mars 1799), combat d'Ostrach avec les 1er et 2ème bataillons. Attaqué par 5.000 hommes, notre centre céda et battit en retraite en bon ordre. Le 5 germinal An VII (25 mars 1799), bataille de Stockach où les 1er et 2ème bataillons furent engagés. Malgré l'échec du 22 mars, Jourdan trop confiant malgré notre infériorité numérique attaqua les Autrichiens. La 1ère Légère dut se replier sur Maeskirch. Le 27 germinal An VII (16 avril 1799), la Légère passa sur la rive gauche du Rhin et prit position derrière La Thur (1er et 2ème bataillons). Le 3 floréal An VII (22 avril 1799), défense de la Suisse contre les Autrichiens, de nombreux engagements eurent lieu à Atklikon et à Andelfingen (1er et 2ème bataillons). Les 5, 6 et 7 prairial An VII (24, 25 et 26 mai 1799), combat de Nostembach, Frauenfeld et Winterthur, les 1er et 2ème bataillons prirent une glorieuse part à ces combats. Le 16 prairial An VII (4 juin 1799), première bataille de Zurich (Suisse) où les 1er et 2ème bataillons furent engagés. **François Noirot fit à lui seul deux prisonniers et mérita d'être cité à l'ordre comme s'étant particulièrement distingué** (6). Le chef de bataillon Pierre Le Jeune commenta ultérieurement au sujet des militaires qu'il désignait au ministre de la Guerre pour une récompense « les actions qu'il ont faites se sont passées sous les yeux des Généraux qui nous commandaient alors, et à qui il a été rendu des comptes particuliers et favorables alors. » (7) Le 20 thermidor An 7 (7 août 1799), le 2ème bataillon fut détaché à la 6ème division Ney (849 hommes). Le 30 thermidor An 7 (17 août 1799), le 2ème bataillon, dirigé par Ney en personne, repoussa les Autrichiens sur les bords de l'Aar à Brück.

An VIII (1799-1800) : le 3 vendémiaire An VIII (25 septembre 1799), combats en Suisse contre les Russes, 2ème bataille de Zurich. Les 1er et 2ème bataillons furent réunis soit 1.740 hommes. Les Russes sont complètement battus et se retirent de la coalition. En janvier 1800, la Légère avec ses trois bataillons entra dans la composition de l'Armée du Rhin (division Lorge). Le 10 germinal An VIII (30 mars 1800), le 1er bataillon (997 hommes) passa à la division Montchoisy et restera en Suisse pour y former l'armée de réserve en attendant l'arrivée de Bonaparte. Le général Lorge l'emmena au général Moncey qui fut chargé de le conduire en Italie. Il pénétra dans le Val Levantine en refoulant tous les postes avancés. Le 6 floréal An VIII (26 avril 1800), François Noirot passa **sergent**. Le 10 prairial An VIII (29 mai 1800), le corps d'armée de Moncey n'avait que des détachements devant lui. La 1ère Légère (division Lapoype) descendit le Saint-Gothard avec un effectif de 850 hommes. Un engagement eut lieu au pont de la Moëza, les lieutenants François Canche et Nicolas Barroux furent blessés. Les sergents-majors Fourcy de Gimont et Frémon, les sergents Grave et Noirot se distinguèrent. Noirot, qui s'était déjà fait remarquer à Zurich, **s'empara d'une pièce de canon** (8). Grave obtint un fusil d'honneur, Fourcy de Gimont et Frémont furent décorés ultérieurement (le 25 prairial An XII). Le 17 prairial An VIII (6 juin 1800), le corps d'armée de Moncey, dont la 1ère Légère faisait partie, arriva à Milan. Le lendemain, le Premier Consul le passa en revue et chargea Moncey de garder le

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

Tessin et de le défendre à tout prix. Le 24 prairial An VIII (13 juin 1800), le 1er bataillon de la Légère occupa Pavie jusqu'au 13 juin et passa le Pô à Belgioso. Le 25 prairial An VIII (14 juin 1800), il s'avança jusqu'à Ponte Curone pour surveiller les arrières de l'armée, puis alla s'installer à Tortone pendant que Bonaparte terminait la campagne dans les plaines de Marengo. Le 4 messidor An VIII (23 juin 1800), Moncey partit de Tortone avec le 1er bataillon et se mit en route pour Voghera la Stradella, Plaisance, Lodi, Crémone, Orsinovi et prit ses cantonnements à Brescia, le 10 messidor (29 juin). Le 20 messidor An VIII (9 juillet 1800), arrivée à Bergame, le 1er bataillon retourna à Brescia, posté sur les hauteurs de Donato, puis à Castel Venzago pour surveiller Peschiera pendant le passage du Mincio (brigade Cassagne, division Delmas).

An IX (1800-1801) : le 5 nivôse An IX (25 décembre 1800), à la bataille de Vallegio (passage du Mincio) la ville fut prise et reprise trois fois. Le chef de brigade Gaspard, qui commandait la 1ère Légère avec le 1er bataillon, eut le bras gauche emporté. Le 12 nivôse An IX (1er janvier 1801), la Légère franchit l'Adige (division Delmas), repoussa les Autrichiens de Pescantina à Parona, fit plusieurs centaines de prisonniers, et se distingua encore dans plusieurs engagements du 4, 6, 8, 9, 10 janvier contre les Autrichiens. Le 22 nivôse An IX (12 janvier 1801), la Légère tomba sur les flancs des Autrichiens à Salva Rosa et fit 600 prisonniers, et le 23 nivôse enleva un poste ennemi à Vellado. Le 25 pluviôse An IX (9 février 1801), traité de Lunéville, la paix revint en Europe. Réunion des trois bataillons. Les 2ème et 3ème bataillons descendirent la vallée de la Brenta, et rejoignirent le 1er bataillon à Cittadella. Ils occupèrent la République Cisalpine pour le maintien de l'ordre et s'y reposèrent jusqu'à la fin de l'An IX (septembre 1801).

An XI (1802-1803) : le 19 frimaire An XI (10 décembre 1802), les trois bataillons allèrent tenir garnison à Mantoue. Vers cette période, un détachement fut envoyé en France à l'Armée d'Angleterre (Côtes du Nord), composé d'hommes d'élite choisis parmi les plus beaux du régiment et les plus braves. Le 10 pluviôse An XI (31 janvier 1802), le détachement de la 1ère Légère se fit remarquer entre Dunkerque et Boulogne contre un vaisseau anglais. Le 1er floréal An XI (21 avril 1803), Noirot était à l'Armée d'Angleterre où il resta huit mois et 15 jours. Le 14 fructidor An XI (1er septembre 1803), les bataillons allèrent s'établir en Calabre, dans la presqu'île de Pouille, Luce, Brindisi, Gallipoli, Otrante et Polignano.

An XII (1803-1804) : le 1er vendémiaire An XII (24 septembre 1803), le Premier Consul modifia la composition de l'infanterie ; il supprima la dénomination de demi-brigade et rétablit celle de régiment. Ce même jour, François Noirot faisait partie de la première promotion de l'Ordre de la **Légion d'honneur** et fut nommé chevalier, sous le matricule 10.712 (9). Le 6 vendémiaire An XII (29 septembre 1803), Manigault Gaulois, chef de brigade, reçut du ministère de la Guerre le brevet d'honneur de Noirot (10), qui était sur les Côtes du Nord à l'Armée d'Angleterre. Le 12 frimaire An XII (4

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

décembre 1803), le chef de brigade Joseph-Yves Manigault Gaulois fut nommé général de brigade et le colonel Bourgeois prit sa place au commandement du 1er Régiment d'Infanterie Légère. Debut février 1803 Noirost quitte les côtes d'Angleterre pour rejoindre son régiment qui est en Italie. François Noirost, passe très certainement à Paris, où il dut passer **Le 11 floréal An XII (1er mai 1804), pour recevoir son sabre d'honneur** et probablement son brevet (11). Il fit peut-être une halte dans sa ville natale, Magny-sur-Tille, pour y être célébré. Dans la deuxième quinzaine de thermidor An XII (août 1804), un détachement d'honneur de 88 hommes, dont certains du 1er Léger, monta à Paris pour la remise des Aigles (12).

An XIII (1804-1805) : le 22 septembre 1804, il revient des côtes et passe en Ligurie, (État substitué à la République de Gênes par Napoléon). où il restera un an, jusqu'au 23 septembre 1805, Le 15 nivôse An XIII (5 décembre 1804), remise des Aigles au détachement d'honneur de la 1ère demi-brigade.

An XIV (1805-1806) : le 1er vendémiaire An XIV (23 septembre 1805), Noirost partit de la Ligurie pour la Toscane. Le 30 brumaire An XIV (20 novembre 1805), la 1ère Légère était en Toscane avec un effectif de 2.648 hommes et prit ses cantonnements : les 1er et 3ème bataillons à Barberino, le 2ème à Pistoie. Elle faisait partie de la division Verdier, brigade Leucotte (Armée d'Italie). Le 27 frimaire An XIV (16 décembre 1805), le 2ème bataillon rejoignit les 1er et 3ème et ils prirent la route de Florence à Bologne pour se rendre à Jési près d'Ancône où ils prirent leur cantonnement. Commandant en chef Masséna, division Régnier. Le 15 Février 1806, invasion du royaume de Naples, la 1ère Légère passa à Foligno, Spolète, Rieti, Frosine, et rencontra l'ennemi, le 23 janvier à Valatri, le 28 à Piperno et le 2 février à Terracine. Elle occupa Piperno, Sonino et Terracine. Le 1er Mars 1806, elle occupa Eboli avec le 42ème de ligne.

Campagne de Calabre 1806-1807 – L'Armée de Naples.

Les troupes de l'ancien gouvernement, les paysans et les brigands insaisissables assassinaient nos soldats et faisaient une guerre sauvage. Régnier commandait son corps expéditionnaire (12 bataillons, 6 escadrons) en trois groupes : un 1er groupe d'avant-garde avec le général de brigade Compère, un 2ème groupe étant le corps principal avec la division Verdier et un 3ème groupe en réserve, la brigade Franceschi. Les 1er et 2ème bataillons de la Légère formèrent la réserve avec la compagnie d'élite et le 42ème, la brigade Compère. Le 6 Mars 1806, engagement au pont Della Noce, les Napolitains perdirent trois drapeaux, 20 officiers, 300 hommes, quatre canons et tous les équipages furent pris. Le 7 mars 1806, il leur fut encore pris trois officiers, 50 hommes et trois canons à Lauria. Le 8 mars, le corps expéditionnaire atteignit Castelluccio dei Sauri. Le capitaine Reymakers fut tué à Lagonegro. Le 9 mars 1806, à la bataille de Campo Tenese, les Français firent 1.900 prisonniers dont 100 officiers, un colonel, deux brigadiers généraux et

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

un bataillon entier du régiment des gardes. Le 13 mars 1806, l'avant-garde atteint Cosenza ; le 17 mars, le 1er Léger arriva à Montolone ; le 19 mars, ce fut Seminara et Reggio, le 21 mars. Les soldats étaient fatigués, sans souliers et sans solde depuis un mois. Le 28 mars 1806, le commandant Pierre Le Jeune partit de Cosenza avec le 1er et le 23ème léger et il dispersa de nombreuses bandes de paysans insurgés ; il fut cité à l'ordre pour ses résultats. Le 5 avril 1806, le colonel Dufour débusqua en moins d'un quart d'heure des brigands postés en avant de la ville de Martorano. Le 4 Juillet 1806, ce fut le désastre de Sant'Eufemia d'Aspromonte avec la menace d'un débarquement anglais. Régnier s'était hâté de rassembler son corps d'armée aux environs de Monteleone et la brigade Compère était réunie quand, le 1er juillet, les anglais entrèrent dans le golfe de Sainte-Euphémie avec 8.000 hommes et 4.000 brigands. La petite armée française de 5.000 hommes prit position, le 3 juillet, sur les hauteurs de Maida, sans attendre que toutes ses forces fussent réunies. Le général en chef décida néanmoins de prendre l'offensive dans l'espoir d'enrayer les progrès de l'insurrection. Le 4 juillet, l'armée anglaise se mit en marche et le moment parut favorable au général Régnier qui ordonna l'attaque à 9 heures du matin. Les Anglais tirèrent d'un feu nourri qui décima les rangs mais n'arrêta pas l'élan de nos soldats. Le commandant Gastelais fut tué. Lorsque nos soldats arrivèrent à quinze pas des lignes anglaises, prêts à les enfoncer, le général Compère fut atteint au bras et jeté à bas de son cheval. La vue de leur général blessé troubla les soldats et le 2ème bataillon du 1er Léger, privé de son chef, fit demi-tour. Le 1er bataillon le suivit, entraînant le 42ème de ligne puis toute la division. Les pertes furent considérables, même si les officiers firent largement leur devoir ; ils ne réussirent pas à enrayer la panique, même en se sacrifiant pour sauver l'honneur. L'effectif du 1er Léger, qui s'élevait à 2.027 hommes avant le combat, ne fut plus que de 958 hommes. Dans les hôpitaux, se trouvaient 316 malades ou blessés. Il y avait 657 soldats et sous-officiers entre les mains de l'ennemi. Les autres étaient restés sur le champ de bataille ou avaient été égorgés par les brigands. Dans cette bataille du 4 juillet 1806, **Noirot fût blessé à la jambe gauche et fait prisonnier**. Il resta sept ans et dix mois aux mains des Anglais à pourrir sur les pontons (13).

1814 : la paix est revenue en Europe sous le règne de Louis XVIII. Le 30 mai, François Noirot fut libéré et il retourna dans son régiment qui cantonné à Paris.

1815 : le 24 mars, la 1ère Légère fut l'un des premiers régiments à partir pour la frontière Belge. Napoléon réorganisa le commandement de ses bataillons : le colonel était Amédée Louis de Cubières, dit Despans-Cubières, le chef du 1er bataillon était Joly, du 2ème bataillon Buirette, du 3ème bataillon Burtin, avec un effectif total de 1.959 hommes. Le 31 mars, le régiment faisait partie de la 6ème division du Prince Jérôme, dont Napoléon prit le commandement. Le 1er mai, Noirot fut nommé 2ème porte-drapeau du régiment (14) dont le drapeau fut toujours porté par le 1er bataillon. Le 5 mai, la Légère quitta ses quartiers

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

pour se rapprocher d'Avesme où le général Reille venait de s'établir : le 1er bataillon à Beaumont, les 2ème et 3ème bataillons à Chaudeville. Le 15 mai, un détachement se rendit à Paris pour recevoir le nouveau drapeau et l'Aigle des mains de l'Empereur au Champ de Mai (15). Le 14 juin, l'effectif était de 1.948 hommes et 64 officiers pour les trois bataillons. Engagés le 15 juin avec toute l'armée, ils repoussèrent l'armée prussienne. Le 16 juin, le jeune colonel de Cubières, arrivant face à l'ennemi, se retourna vers son régiment, composé en grande partie de vieux soldats qui avaient été prisonniers des Anglais, « Camarades, dit-il, voilà les Anglais, souvenez-vous des pontons ! » Il les lança en avant au pas de course et 800 Anglo-Belges furent renversés. Le 18 juin, la brigade Bauduin de la division Jérôme marcha sur le Bois de Hougomont dont la prise définitive coûta beaucoup d'hommes. Le général Bauduin y fut mortellement atteint. À la Haie, dans les bâtiments et le verger, ils firent preuve de bravoure étant à six contre 200. Durant la bataille, lorsque le colonel de Cubières donna l'ordre de retraiter, le porte-drapeau tomba blessé sans que personne ne s'en aperçut. Réalisant que l'Aigle n'était plus là et qu'elle risquait de tomber dans les mains adverses, le colonel fit demi-tour seul pour la récupérer. Un officier anglais, venant à son encontre, ordonna un cessez le feu à sa ligne de tirailleurs, laissant le temps au colonel de rejoindre les lignes françaises avec l'Aigle avant de reprendre le feu (16). Le colonel de Cubières fut blessé. Le lendemain de la bataille, il manquait 1.316 hommes. L'effectif se trouvait réduit à 572 hommes. Le 19 juin, les débris du régiment se replièrent sur Paris, héros vaincus, couverts de poussière et de sang, s'en allant tête basse. Le 6 juillet, la 1ère Légère se retira derrière la Loire et les adieux du colonel de Cubières à son régiment se tinrent le 24 septembre 1815. L'Aigle du 1er régiment d'infanterie légère fut détruite à Bourges.

Le 1er septembre 1815, Noirot fut licencié (17), après avoir servi 22 ans de l'An II à 1815 et fait les campagnes de la République, de Hollande, de Westphalie, au Rhin, d'Italie, en Calabre et à Naples, après avoir été sept ans et dix mois prisonnier, avoir reçu deux blessures, être passé de simple soldat au grade de sergent-major, avoir mérité un sabre d'honneur ainsi que la Légion d'honneur, avoir été le 2ème porte-drapeau de son régiment. Il fut renvoyé dans ses foyers, à Magny-sur-Tille où il avait un noyau familial, avec un certificat provisoire de congé, pour y attendre son congé définitif (18). Il y subsista sans solde, ni biens.

1817 : le 19 mars, le baron de Pamplona rédigeait, à Dijon, le mémoire de proposition pour la solde de retraite de François Noirot qui était alors âgé de 44 ans deux mois et 25 jours. Il était établi que Noirot avait servi 22 ans et 20 jours auxquels s'ajoutaient 14 années de campagnes, soit au total 36 ans et 20 jours (19). Le chirurgien, aide-major au 9ème régiment de chasseurs à cheval de la Dordogne, l'examina à Dijon et certifia que François Noirot, sergent-major, porte-drapeau de l'ex-1er Léger, fut atteint d'un coup de feu à la partie moyenne et antérieure de la jambe gauche, qu'il en résulte deux cicatrices légèrement adhérentes, qu'un autre coup de feu, sur la partie externe du genou droit, engendrait des douleurs rhumatismales suites aux fatigues de la guerre. Il estimait que les infirmités et blessures de François Noirot le mettaient hors

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

d'état de servir bien que ce dernier lui avait déclaré n'avoir ni foyer ni biens. Une contre-visite, le 19 avril 1817, par un officier de santé de l'hôpital militaire de Dijon, confirma la visite du 19 mars 1817 et constata aussi une faiblesse et un vieillissement prématuré ; là encore, Noirot déclara n'avoir aucun moyen de subsistance (20).

1821 : le 3 mars, la Grande Chancellerie de l'Ordre royal de la Légion d'honneur établissait un procès-verbal pour les nouveaux registres matricules attestant que François Noirot fut bien nommé chevalier, le 1er vendémiaire An XII sous le matricule 10.712, et portant en note la perte du brevet en 1806 et la délivrance d'un certificat en remplacement, le 29 juillet 1814 (21). Le procès-verbal et la formule de serment, établie le même jour, furent tous deux signés à Dijon par Noirot (22). Le 13 avril 1821, le calcul de sa solde de retraite définitive fut établi et confirmé le 24 avril 1821. Enfin, sa retraite définitive lui fut accordée par ordonnance royale du 30 mai 1821, avec jouissance rétroactive à partir du 1er janvier 1819 (23).

1852 : le 9 janvier, François Noirot décéda à 2 heures du matin à son domicile ; il avait 79 ans. Se trouvaient à ses côtés François Leborne, son petit-neveu, et Auguste Barbe, son cousin, tous deux domiciliés à Magny-sur-Tille (24).

De l'An II à 1806, François Noirot combattit dans une grande partie de l'Europe au sein d'une armée dont les succès participaient à la gloire de la France. Prisonnier, il ne connût pas les revers désastreux des guerres menées en Russie et en Espagne. Peu après avoir été libéré et réintégré dans son unité, il participa à la dernière bataille de l'Empire. Durant les rudes engagements à Waterloo, le lieutenant Tombeur, porte-Aigle de la 1ère Légère, fût blessé. Il est donc possible que François Noirot eut l'honneur de porter, dans son dernier combat, l'Aigle et les couleurs de sa nation.

Circonstances de l'attribution et de la remise d'un sabre d'honneur à François Noirot.

La constitution de l'An VIII établissant le Consulat proclamait, dans l'article 87, qu'« il sera décerné des récompenses nationales aux guerriers qui auront rendu des services éclatants en combattant pour la République. » Le Consulat, par l'arrêté du 4 nivôse An VIII (25 décembre 1799) complété par l'arrêté du 21 thermidor An IX (9 août 1801), institua les armes d'honneur. L'article 5 stipulait « Il sera accordé des sabres d'honneur aux officiers et soldats qui se distingueront par des actions d'une valeur extraordinaire, ou qui rendraient des services extrêmement importants ...» L'article 8 précisait « Les demandes pour des sabres seront adressées au Ministre de la Guerre, 24 heures après la bataille, et les individus, pour lesquels elles auront été faites, n'en seront prévenus par le général en Chef, que lorsque le Ministre les aura accordés ; il ne pourra pas y en avoir plus de 200 pour toutes les armées. »

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

L'institution des armes d'honneur jouissait d'un tel prestige, auprès de l'armée et de la population française, qu'elle ne fut pas abrogée par la Loi du 29 floréal An X (19 mai 1802), créant la Légion d'honneur qui, en vertu de l'article 1 du titre 2, admettait de droit les récipiendaires d'une arme d'honneur. Ces derniers formèrent la première promotion, le 1er vendémiaire An XII (24 septembre 1803).

Suite à l'inspection du 28 fructidor An X (15 septembre 1802), le Premier Consul donna instruction aux différentes unités de la cavalerie et de l'infanterie de présenter aux Inspecteurs généraux les hommes qui se sont distingués depuis le début des guerres de la Révolution et qui n'ont pas été récompensés. Par cette décision, 570 armes d'honneur furent décernées. Puis, le 29 fructidor An X (16 septembre 1802), Bonaparte décida d'accorder un supplément aux corps qui ont déjà obtenu des distinctions d'honneur sur la demande des Inspecteurs généraux, et un contingent à ceux qui n'en ont pas demandé : soit 383 armes décernées. L'unité de Noirot faisait partie des corps qui n'avaient rien demandé.

Le ministre de la Guerre avait envoyé un courrier (25), en date du 3 vendémiaire An XI (25 Septembre 1802), au conseil d'administration de la 1ère demi-brigade de l'infanterie de ligne informant « que le Premier Consul avait décidé, le 30 fructidor, qu'il serait accordé quatre distinctions d'honneur aux sous-officiers et soldats de la demi-brigade que vous administrez et qui se sont le plus distingués par leur courage, leur moralité et leur talent militaire. Vous voudrez bien me transmettre sur le champ l'état des services, les noms, prénoms, lieux de naissance et départements des quatre militaires que vous aurez jugés avoir mérité cette récompense honorable. Vous aurez soin (de noter) avec détails les actions d'éclat qui leur donne droit à cette distinction et de désigner l'espèce d'arme dont leur bravoure peut les rendre susceptibles. » Sur un « Etat du nombre d'armes d'honneur que le 1er Consul accorde... qui n'en en point demandé lors des dernières inspection » les armes sont dénombrées par régiment ; sous « Infanterie Légère », la 1ère demi-brigade en liste quatre (26).

Le conseil d'administration concerné n'ayant pas encore donné suite à sa demande, le ministre lui fit parvenir, six mois plus tard, une injonction en date du 3 germinal An XI (24 Mars 1803) : « ...Les renseignements que je vous demandais auraient du me parvenir depuis longtemps et je vois avec peine une pareille négligence. Vous voudrez bien au reçu de la présente, vous faire représenter ma lettre dudit jour trois vendémiaire dernier et vous occuper de suite des détails qui me sont nécessaires pour l'exécution de l'arrêté du Premier Consul. Je vous préviens que si je ne reçois pas dans le plus bref délai les renseignements dont je vous réitère la demande, je me verrai forcé d'en rendre compte au gouvernement. Je vous salue.» (27) En marge sont mentionnées les unités intéressées dont la « 1ère Légère à Mantoue Italie ». Le 28 germinal An XI (18 avril 1803), soit 24 jours plus tard, le Chef de Bataillon de la 1ère demi-brigade d'infanterie légère, Pierre Le Jeune, répondait aussitôt depuis Mantoue : « J'ai reçu votre lettre du 3 de ce mois, Citoyen Ministre, lorsqu'au départ du Chef de Brigade pour son semestre, je n'avais pas

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

connaissance de celle que vous aviez adressé le 3 vendémiaire précédent. Je n'ai pu en conséquence veiller à l'expédition des pièces que vous y demandiez. Je l'aurais connu même que j'aurais supposé que cet envoi vous avait été fait. Vous voudrez donc bien, Citoyen Ministre, excuser le retard dans lequel je ne suis pour rien. Vous trouverez joint à celle-ci, Citoyen Ministre, un état contenant quinze noms, dont six ne sont plus au corps, et qui tous ont également bien mérités. Les actions qu'ils ont faites se sont passées sous les yeux des généraux qui nous commandaient alors et à qui il a été rendu des comptes particuliers et favorables alors. Deux des neuf qui restent ont été promus à un grade supérieur, en récompense, comme vous le verrez dans leurs notes. Veuillez donc, Citoyen Ministre, décider dans les sept qu'il reste, les quatre que vous trouverez le plus digne de mériter les distinctions d'honneur que le premier Consul leur destine. » Pierre Le Jeune recommandait un sabre d'honneur aux sergents Noiro, Alexandre Masselin et Gaspard Bouillet, et un fusil d'honneur au carabinier Jacques Moissan (28). L'état rédigé par Le Jeune fut intégré dans le rapport du Département de la Guerre fait au Ministre, le 13 prairial An XI (2 juin 1803). Les nominations furent approuvées sur le rapport même (29). Le 12 thermidor An XI (1er août 1803), le ministre écrivait au chef de brigade commandant la 1ère demi-brigade d'infanterie légère : « Je vous adresse, Citoyen, quatre Brevets d'honneur pour les citoyens Noiro sergent, Alexandre Masselin sergent, Gaspard Bouillet sergent et Jacques Moissan carabinier, tous faisant partie de la demi-brigade que vous commandez.

Avant de remettre à ces quatre militaires les titres honorables qui leur ont été accordés par le Premier Consul pour récompense de leur bravoure, vous en ferez faire lecture à la tête de la demi-brigade qui sera assemblée à cet effet.

J'ai donné l'ordre de faire fabriquer les armes accordées à ces militaires et j'ai recommandé qu'on y mit la plus grande célérité.

Vous me ferez passer de suite le prénom du citoyen Noiro et vous m'indiquerez la commune où les quatre militaires ont pris naissance ainsi que le département dans lequel elle est située.

Vous m'accuserez réception de cette lettre ainsi que des quatre brevets qui y sont joints. Je vous salue. » (30)

Le 6 vendémiaire An XII (29 septembre 1803), le chef de brigade Jean-Yves Manigault Gaulois accusait bonne réception depuis Gallipoli : « Je viens de recevoir, Citoyen Ministre, les quatre brevets d'honneur que vous avez expédiés le 12 fructidor pour les Cens Noiro, Alexandre Masselin, Gaspard Bouillet sergents, et Jacques Moissant carabinier.

Je remplirai avec exactitude le contenu de votre lettre, et vous trouverez ci-après les prénoms du Cen Noiro avec les noms des communes où sont nés ces quatre militaires et ceux de leurs départements à savoir Alexandre Masselin, né à Fontenai-le-Fleuri département de Seine et Oise, Gaspard Bouillet né à Gravelines département du Nord, François Noiro né à Magny-sur-Tille département de la Côte d'Or, Jacques Moissan carabinier né à Ploumagoar département des Côtes du Nord. Salut et respect. » (31)

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

François Noirot se trouvant à l'Armée d'Angleterre lorsque son brevet d'honneur arriva à Gallipoli, il ne le récupéra avec son sabre, que le 11 floréal An XII (1er mai 1804) à Paris. Le revers de la chape du fourreau de son sabre, portant l'attribution gravée, ne mentionne toutefois pas le prénom de Noirot : « Le premier Consul au Cen Noirot, Sergent de la 1ère 1/2 Brigade légère pour action d'éclat ».

Sources

(1) – Catalogue PIASA, Drouot Richelieu, 30 mai 2008 n°178.

(2) – LIÉVYNS, VERDOT, BÉGAT Fastes de la Légion d'honneur, 3 volumes, Paris 1842-1844. Tome II de l'édition de 1844, page 103 de la liste des légionnaires de droit, nomination du 1er vendémiaire An XII : Noireaux ou Noirot (François), brigadier au 10e régiment de chasseurs à cheval... un mousqueton d'honneur...

Noirot (Jean-Baptiste), sergent à la 1ère demi-brigade d'infanterie légère, se signala d'abord à la bataille de Zürich le 16 prairial an VII (armée du Danube), et plus tard à celle de Marengo (armée d'Italie) : dans la première, il fit 2 prisonniers à l'ennemi, et dans la seconde il s'empara d'une pièce de canon. Le gouvernement lui décerna, le 10 prairial an XI, un sabre d'honneur.

PASCAL Adrien Histoire de l'Armée Française et de tous les Régiments depuis les temps de la monarchie française jusqu'à nos jours, Paris 1848-1864, 5 volumes. Tome 4, terminé par Jules du Camp, Paris 1850, page CXVJ (116) colonne 2 : Noirot (Jean-Baptiste), sergent à la 1ère légère, reçut un sabre d'honneur, le 10 prairial an XI, pour s'être fait remarquer aux batailles de Zurich et Marengo.

BROUGHTON, Tony Armes d'Honneur awarded to the Regiments d'Infanterie Legere : the Awardees by Regiment. Juin 2004. Noirot (Jean-Baptiste) – Sergent : Sabre d'honneur ; 30 May 1803.

(http://www.napoleon-series.org/military/organization/armes/c_infanterie14.html)

(3) – Registre paroissial des naissances et baptêmes à Magny-sur-Tille (25 décembre 1772). Archives départementales de Dijon.

Extrait du registre des naissances, établi à Magny-sur-Tille, le 28 mars 1816. Dossier Vincennes 3YF 6960.

Extrait du registre des naissances, établi à Magny-sur-Tille, le 25 février 1821. Dossier CARAN LH/2000/14.

(4) – DU FRESNEL, Commandant Un régiment à travers l'histoire. Le 76e, ex-1er léger. Paris 1894.

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

(5) – État des services établi par le conseil d'administration du régiment d'infanterie légère, à Montrichard le 8 septembre 1815 (erreur sur la date de naissance).

Dossier Vincennes XQ15.

(6) – DU FRESNEL, Commandant Un régiment à travers l'histoire. Le 76e, ex-1er léger. Paris 1894, page 161.

(7) – Lettre du chef de bataillon Pierre Le Jeune, de Mantoue le 28 germinal An XI, au ministre de la Guerre. Dossier Vincennes XQ15.

(8) – DU FRESNEL, Commandant Un régiment à travers l'histoire. Le 76e, ex-1er léger. Paris 1894, page 173.

(9) – Procès-verbal d'individualité pour servir à l'inscription des membres de l'ordre royal de la Légion d'honneur, sur les nouveaux registres matricules et listes officielles. CARAN LH/2000/14.

(10) – Lettre du chef de brigade J. Y. Manigault Gaulois au ministre de la Guerre, de Gallipoli le 6 vendémiaire An XII. Dossier Vincennes XQ15.

(11) – État des services établi par le conseil d'administration du régiment d'infanterie légère, à Montrichard le 8 septembre 1815 (erreur sur la date de naissance).

Dossier Vincennes XQ15.

(12) - DU FRESNEL, Commandant Un régiment à travers l'histoire. Le 76e, ex-1er léger. Paris 1894, pages 182-183.

(13) – État des services établi par le conseil d'administration du régiment d'infanterie légère, à Montrichard le 8 septembre 1815 (erreur sur la date de naissance).

Dossier Vincennes XQ15.

(14) – État des services établi par le conseil d'administration du régiment d'infanterie légère, à Montrichard le 8 septembre 1815 (erreur sur la date de naissance).

Dossier Vincennes XQ15.

(15) - DU FRESNEL, Commandant Un régiment à travers l'histoire. Le 76e, ex-1er léger. Paris 1894, page 266.

(16) – CROYET Jérôme Historique des régiments. Le 1er régiment d'infanterie légère. (http://www.histoire_empire.org/historiques_de_regiments/1e_leger.htm)

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

(17) – Note en date du 10 décembre 1815 au dos des état des services établi par le conseil d'administration du régiment d'infanterie légère, à Montrichard le 8 septembre 1815 (erreur sur la date de naissance). Dossier Vincennes XQ15.

(18) – Attestation de retour au foyer avec certificat provisoire de congé, établie à Magny-sur-Tille le 12 février 1816. Dossier Vincennes 3YF 6960.

(19) – Mémoire de proposition pour la solde de retraite, établi par l'inspecteur général de la Côte d'Or, baron de Pamplona, le 19 mars 1817. Dossier Vincennes 3YF 6960.

(20) – Certificat de visite et de contre-visite, tous deux approuvés par le baron Pamplona. Dossier Vincennes 3YF 6960.

(21) – Procès-verbal d'individualité pour servir à l'inscription des membres de l'ordre royal de la Légion d'honneur, sur les nouveaux registres matricules et listes officielles. CARAN LH/2000/14.

(22) – Formule de serment de la Grande chancellerie, 1ère division, 1er bureau, signée à Dijon par Noirot, le 3 mars 1821. Dossier CARAN LH/2000/14.

(23) – Document de solde de retraite définitive, n°6960, signé par le conseiller d'état attaché au ministère de la Guerre. Dossier Vincennes 3YF 6960.

(24) – Acte de décès établi le 9 janvier 1852, cinq heures après la mort de François Noirot, par le maire de Magny-sur-Tille. Dossier CARAN LH/2000/14.

(25) - Dossier Vincennes 3YF 6960.

(26) - Dossier Vincennes 3YF 6960.

(27) – Minute de la lettre écrite par le ministre de la Guerre au bureau de l'infanterie, le 3 germinal An XI. Dossier Vincennes XQ15.

(28) – Lettre du chef de bataillon Pierre Le Jeune, de Mantoue le 28 germinal An XI, au ministre de la Guerre. Dossier Vincennes XQ15.

(29) – Rapport du département de la Guerre fait au ministre le 13 prairial An XI. Dossier Vincennes XQ15.

(30) – Minute de la lettre écrite par le ministre de la Guerre au chef de brigade commandant la 1ère 1/2 brigade, le 13 thermidor An XI. Dossier Vincennes XQ15.

Avec l'aimable autorisation de Mr Lemaire

(31) – Lettre du chef de brigade J. Y. Manigault Gaulois au ministre de la Guerre, de Gallipoli le 6 vendémiaire An XII. Dossier Vincennes XQ15.